



Monsieur Claude Bertaud  
Président du Conseil général de la Vienne  
Hôtel du Département  
1 place Aristide Briand  
BP 319  
86008 Poitiers Cedex

Paris, le 3 mai 2010

**Objet : Forum sur la coopération décentralisée franco-polonaise, qui se tiendra les 7 et 8 juin 2010 à Poznań en Pologne**

Monsieur le Président,

Comme je vous l'avais indiqué dans une lettre en janvier dernier, le Sénat polonais et le Sénat français organisent conjointement un forum sur la coopération décentralisée franco-polonaise, qui se déroulera en Pologne à Poznań les 7 et 8 juin 2010.

GROUPE  
INTERPARLEMENTAIRE  
D'AMITIE  
FRANCE-POLOGNE

---

L'objectif de ce forum est de donner un nouvel élan à la coopération décentralisée franco-polonaise, vingt ans après la chute du rideau de fer et cinq ans après l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne. Il réunira des sénateurs français et polonais, ainsi que des représentants des différentes collectivités locales françaises et polonaises (régions, départements, communes) impliquées dans des jumelages ou désireuses de s'investir dans des actions de partenariat. Il s'agit de présenter les acquis de la coopération décentralisée franco-polonaise et de promouvoir de nouveaux projets de coopération.

*LE PRESIDENT*

Ayant été chargé par le Président du Sénat de préparer l'organisation de ce forum en liaison avec le Sénat polonais, j'avais pensé utile de vous en informer, compte tenu du rôle important joué par votre département en matière de coopération décentralisée avec la Pologne, et je vous remercie de votre intérêt pour cette manifestation.

Vous trouverez ci-joint un programme prévisionnel ainsi qu'un bulletin d'inscription, que je vous serais reconnaissant de bien vouloir transmettre, **avant le 14 mai 2010**, à l'Ambassade de France en Pologne - service de coopération et d'action culturelle - par télécopie n° 00 48 22 529 3008 ou par courriel : [andreas.korb@diplomatie.gouv.fr](mailto:andreas.korb@diplomatie.gouv.fr).

En espérant avoir le plaisir de vous voir lors de ce forum, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mon amicale considération.

Yann GAILLARD